

Aperçu du programme

Depuis vingt ans, le Canada déploie des policiers dans le cadre de diverses missions de maintien de la paix à l'étranger. Ces agents participent à la réorganisation et au renforcement des services de police dans les pays ayant vécu des conflits ou des bouleversements. En aidant la police étrangère à être mieux en mesure de maintenir l'ordre public, les policiers canadiens, en collaboration avec des partenaires internationaux, contribuent à instaurer un climat plus sécuritaire et plus stable dans ces pays.

Un tel climat facilite ensuite le développement à long terme et permet d'éviter que des activités illicites ne franchissent les frontières d'autres pays, y compris celles du Canada.

Fonctionnement

Les demandes d'aide faites auprès des services de police canadiens proviennent d'organisations telles les Nations Unies ou de pays étrangers. La décision de déployer des policiers canadiens est prise en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC), conclu entre le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international, Sécurité publique Canada et la GRC.

L'APCC a été révisé en 2006 pour permettre au Canada de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de pays sollicitant la participation de policiers canadiens aux missions internationales, sans toutefois compromettre les services de police au pays. La GRC gère le déploiement des policiers canadiens, en veillant notamment à planifier et à évaluer les missions, à sélectionner et à former le personnel provenant de partout au pays, puis à lui fournir du soutien tout au long de la mission.

Contributions des policiers canadiens

Les policiers canadiens en service à l'étranger proviennent des services de police municipaux, provinciaux et régionaux ainsi que de la GRC, et possèdent un bagage varié. À chaque mission, ils sont appelés à effectuer des tâches très diversifiées, notamment patrouiller les rues, former les aspirants policiers étrangers, assurer une assistance d'ordre humanitaire, veiller à la sécurité lors d'élections et enquêter sur les violations des droits de la personne. En retour, les services de police canadiens profitent de ces expériences en disposant de policiers plus forts dans certains domaines, notamment le leadership, la résolution de problèmes et la capacité d'interagir plus efficacement avec diverses cultures.

QUELQUES DONNÉES...

- Les policiers canadiens participent aux missions internationales de maintien de la paix depuis 1989.
- Jusqu'à maintenant, il y a eu environ 2800 déploiements de 2300 policiers canadiens à plus de 50 missions de paix.
- La participation d'agents de services de police municipaux et provinciaux aux missions internationales remonte à 1995.
- Des policiers canadiens servent actuellement en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Haïti, en Israël, au Kosovo et au Soudan. Ils sont également déployés à des postes spéciaux en Suisse (Centre pour le contrôle démocratique des Forces armées – Genève), et à la Mission permanente des Nations Unies à New York.

Pour plus de renseignements :

Site Web : www.grc.ca/po-mp/index_fra.htm

Courriel : peacekeeping@rcmp-grc.gc.ca

Téléphone : 613-993-4915

